

CONSEIL RÉGIONAL NORD-PAS DE CALAIS LES ÉCOLOGISTES FONT LEUR BILAN D'ÉTAPE

Qu'avons-nous fait des 126 989 voix qui se sont portées sur la liste écologiste le 14 mars 2010 ? Si nous avons plus de poids et de responsabilités que jamais (17 élu-e-s, 5 vice-présidences), notre action a-t-elle été pour autant plus efficace ? Avons-nous fait avancer la transformation écologique et sociale de notre région ? Après trois ans d'action(s), ce bilan d'étape ouvre le dialogue.



© Dominique BOCKALO (Région Nord-Pas de Calais)

3 ANS D'ACTION MARS 2010 - MARS 2013

D'ACTION RÉGIONALES



LA MÉTHODE ÉCOLO



4-5

TRANSFORMER L'ÉCONOMIE



6>9

RESTAURER LA NATURE



10>12

PRENDRE SOIN DE NOUS



13>17

DES ÉLU-E-S ENGAGÉ-E-S



18-19



Groupes FFLV au Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais

MARS 2010 10,34 % - 126 989 VOIX !

Revenons sur ces chiffres, ceux obtenus par la liste Europe Ecologie - Les Verts aux élections régionales de 2010.

Au-delà de la dynamique citoyenne de cette belle campagne de 2010, ce score nous a permis d'obtenir 17 élu-e-s (sur 113), cinq vice-présidences (sur 15) et trois présidences de commissions.

Nous voilà depuis trois ans avec plus de responsabilités, plus d'attente des citoyens pour porter nos propositions, avec la nécessaire transformation écologique et sociale au cœur des politiques régionales.

Plus de possibilités d'actions mais malheureusement moins de marges de manœuvre budgétaires. La Région voit son budget réduit et ne lève pas d'impôt en propre.

Mais la Région est le niveau pertinent pour engager des travaux de prospective, permettre de la cohérence à travers des schémas à l'échelle d'un grand territoire, faire levier sur de grands enjeux. Elle permet aussi de réunir autour de la table des territoires, des acteurs

différents. La Région est un lieu de dialogue, de coopération, de coconstruction.

Au cours des mandats précédents, nos élus ont tracé des chemins, engagé la transformation de notre région avec des actions qui font encore écho aujourd'hui. Ce bilan d'étape leur rend aussi hommage. Nous pensons notamment à Marie-Christine Blandin, première présidente de région écologiste en Europe.

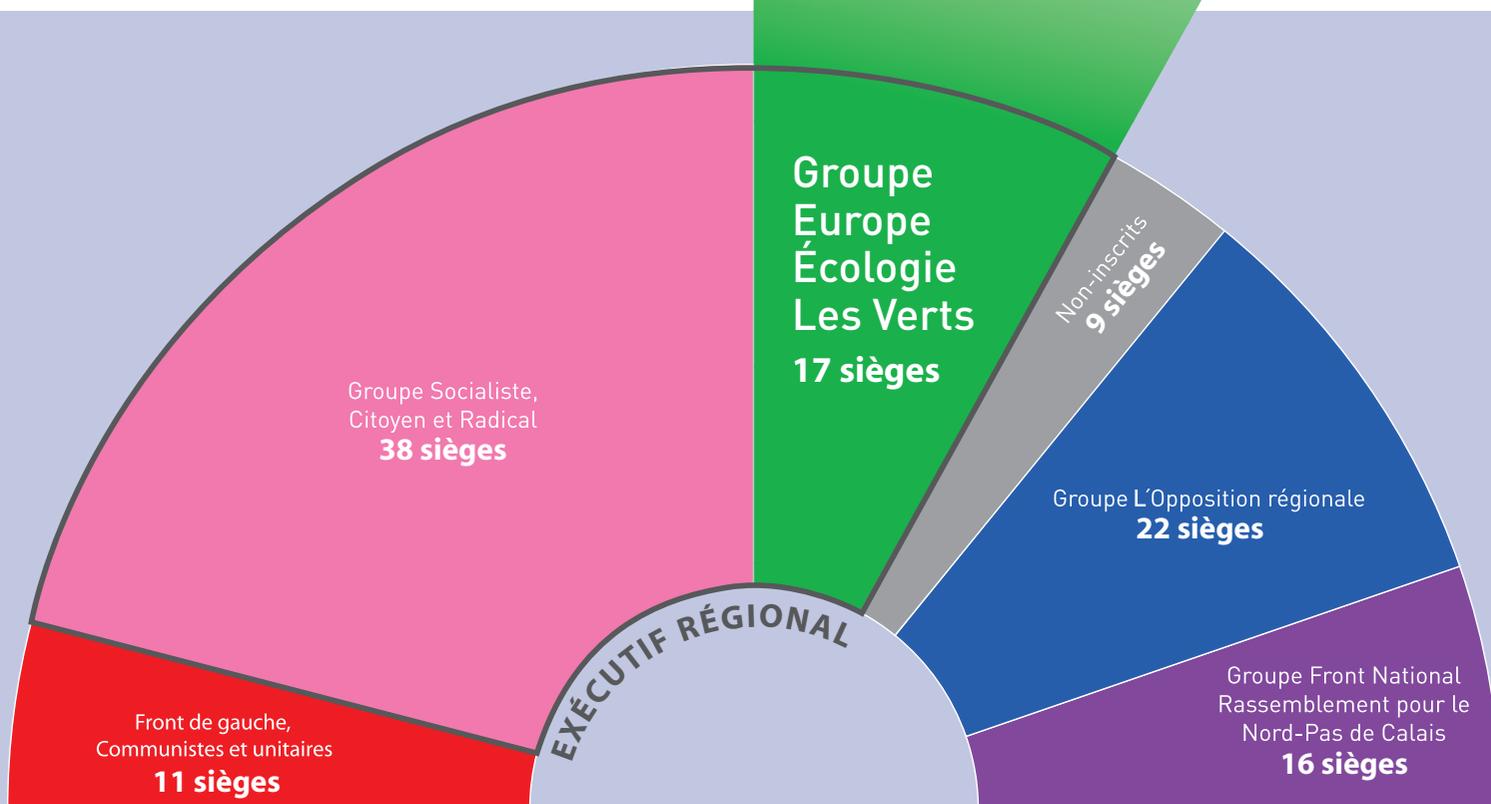
Les cultures politiques entre socialistes et écologistes sont différentes. Il nous faut donc proposer, convaincre, résister, s'opposer si nécessaire. Et au final, pour eux comme pour nous, accepter de composer dans une logique de « compromis majoritaire ». Et si tout est loin de nous satisfaire au regard de nos ambitions écologistes, nous assumons nos frustrations car nous avons la conviction de faire avancer le projet écologiste, en particulier grâce à l'action de nos cinq vice-présidences.



© D.R.

Nous savons qu'il reste beaucoup à faire, à convaincre, à partager avec tous les acteurs associatifs, habitants impliqués au quotidien. Nous nous présentons à mi-mandat avec la certitude du travail mené, le respect de la parole tenue. Mais aussi avec quelques regrets, quelques manques. Nous sommes lucides : 10,34 % peut beaucoup mais ne peut pas tout.

Nous vous laissons maintenant découvrir ce que nous avons mis en œuvre. Ce point d'étape, nous vous le devons. Il est là pour recueillir vos suggestions d'améliorations, vos encouragements. Pour vous permettre de nous accompagner dans la transformation écologique de la région, de porter nos politiques publiques sur les territoires, dans vos lieux d'actions. Ce bilan, c'est aussi le vôtre.



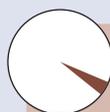
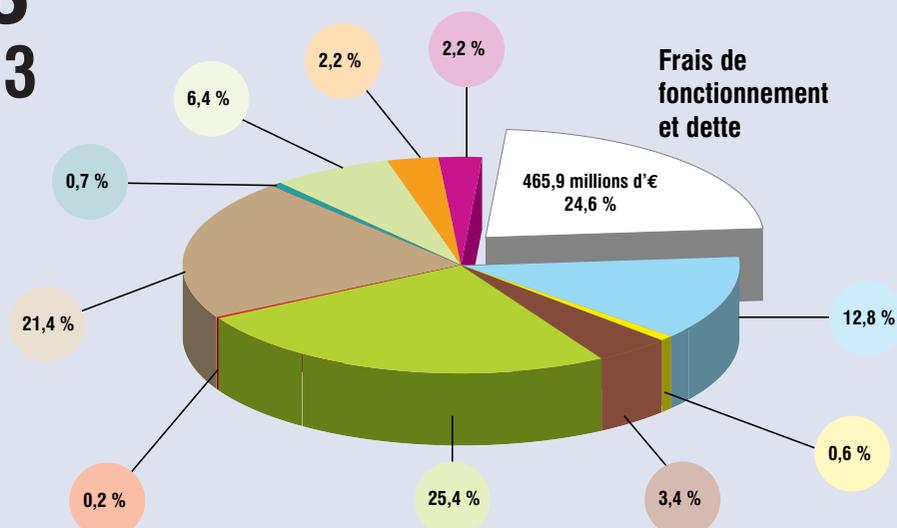
Les groupes politiques du Conseil régional

Elus jusqu'en 2015, les 113 conseillers régionaux sont regroupés en groupes politiques, à l'exception des 9 élus non-inscrits

LES POLITIQUES RÉGIONALES EN 2013

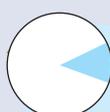
La Région a voté le 21 décembre 2012 un budget de 1,9 milliard d'euros (crédits de paiement).

Les contraintes liées à la dette et l'impossibilité de dégager de nouvelles recettes ont entraîné une baisse sensible de ce budget (environ 4 %). Ce budget est aussi l'occasion de faire le point sur les nombreux domaines d'intervention du Conseil régional, notamment ceux dont nos cinq vice-présidents ont la charge.



AMÉNAGEMENT - ENVIRONNEMENT - CLIMAT Emmanuel CAU - 64,5 millions d'€ - 3,4 %

Fonds territoriaux, Parcs naturels régionaux, Plan 100 000 logements, Plan Forêt, Plan Climat, Trame verte et bleue, Ecocitoyenneté, etc.
Cf. pages 8, 10 et 11



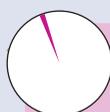
ECONOMIE - FORMATION PERMANENTE 242,8 millions d'€ - 12,8 %

Plan anticrise, CPRDFP, Stratégie régionale d'innovation, Schéma régional Très Haut Débit (NTIC), Pacte pour l'avenir et l'emploi des jeunes, Métiers verts, etc.
Cf. pages 6 et 7



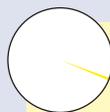
LYCÉES - APPRENTISSAGE 480,3 millions d'€ - 25,4 %

Programme Prévisionnel d'Investissements dans les lycées, Lycée du III^e millénaire, Budgets Participatifs des Lycées (BPL), etc.
Cf. page 14



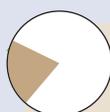
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - RECHERCHE Sandrine ROUSSEAU - 40,7 millions d'€ - 2,2 %

Chercheurs Citoyens, Appels à projets, Allocations de thèse, Schéma ESR, Soutien aux jeunes chercheurs, Logement étudiants, Vie étudiante, Bourses Blériot, Learning centers, etc.
Cf. pages 13 et 15



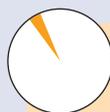
CITOYENNETÉ - COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE Majdouline SBAÏ - 11,8 millions d'€ - 0,6 %

Partenaires de coopération, Cap sur le Monde, Partenariats associatifs, Nos Quartiers d'Été, FITA, Consommation responsable, Égalité femmes-hommes, etc.
Cf. pages 7, 16 et 17



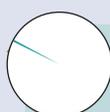
TRANSPORTS - PORTS 405,1 millions d'€ - 21,4 %

TER, Plan Vélo, Ecomobilité, Railenium, Calais Port 2015, Logistique, etc.
Cf. page 12



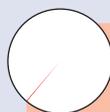
CULTURE 41,9 millions d'€ - 2,2 %

Louvre-Lens (31 millions), Mineurs du Monde, Nord-Pas de Calais en Avignon, Numérisation des salles de cinéma, « Cultures à pARTager », etc.
Cf. page 16



AGRICULTURE - ALIMENTATION Jean-Louis ROBILLARD - 12,3 millions d'€ - 0,7 %

Soutien à l'installation agricole (PRCTA), Plan Bio, Programme agroenvironnemental, Gouvernance alimentaire, Circuits courts, etc.
Cf. pages 6, 9 et 13



DÉVELOPPEMENT DURABLE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE Myriam CAU - 3,5 millions d'€ - 0,2 %

SRADDT, Fonds de participation des habitants, Appui aux démarches participatives, Instance régionale de débat public, CERDD, etc. Le BPL est imputé au budget « Lycées ». Cf. pages 4, 5 et 14



AUTRES POLITIQUES 121,5 millions - 6,4 %

Sports, Jeunesse, Santé (dont Plan Cancer, Maisons de santé, ...), Tourisme, Rénovation urbaine, Grands projets, etc.
Cf. pages 13 et 16



Piloter le Développement durable

Avec le Rapport Annuel de Développement Durable (RADD), nous avons voulu mettre le Développement durable au cœur de nos actions. Chaque année, la Région rend compte de l'action régionale par le prisme du Développement durable.

Au cours de ce mandat, nous avons transformé cet exercice : le RADD est désormais un réel outil de pilotage qui fixe des objectifs à atteindre dans toutes les politiques, permet de mesurer l'évolution de la situation régionale et les avancées des politiques DD mises en œuvre. Cela a permis de mettre en discussion la notion de « DD-conditionnalité » de l'action régionale et d'évaluer la « DD responsabilité ». Ce rapport s'articule depuis cette année autour des six enjeux stratégiques du SRADDT et constitue un outil concret de sa mise en œuvre comme cadre de cohérence de l'action régionale.

Assises de la Transformation écologique et sociale de la Région

Les 3^e Assises de la Transformation écologique et sociale auront lieu en octobre 2013. Après les deux premières éditions centrées sur la méthode, les premières avancées, ces Assises associeront les parties prenantes, c'est-à-dire toutes les personnes qui sont ou peuvent être acteurs des opérations de développement, et donc coproducteurs des biens communs et des chemins à emprunter pour y arriver.

Agir autrement pour le « QUE NOUS

Nous sommes déterminés à favoriser l'émergence d'un nouveau modèle de développement plus responsable

vis-à-vis de l'environnement local et global, et surtout plus solidaire dans toutes ses dimensions : sociale, intergénérationnelle, territoriale, internationale... Comment ? Résister, s'opposer bien sûr aux financements néfastes pour nos ressources naturelles, nos emplois, nos territoires. Mais aussi oser, inventer car agir autrement, c'est d'abord penser autrement, globalement et non de façon segmentée par politiques publiques. C'est se donner d'autres indicateurs pour évaluer nos actions : l'indice de développement humain par exemple, plutôt que le PIB qui comptabilise comme richesse une marée noire.

Le programme de transformation écologique et sociale de la région (TESR) porté par Jean-François Caron, président de la commission

dédiée, est la recherche de cet autre modèle et d'autres façons de conduire l'action publique du Conseil régional.

Neuf « opérations de développement » pour concrétiser cette expérimentation ont été identifiées : la preuve par l'action à travers neuf projets transversaux d'envergure : l'eau, la santé, l'énergie, l'alimentation... Elles sont conduites suivant une méthodologie exigeante qui part des enjeux, de la mobilisation des parties prenantes, pour coproduire des « biens communs » et des valeurs ajoutées sociétales. La TESR repose sur l'hypothèse que le « renforcement » des biens communs contribue à consolider le modèle de développement durable que nous recherchons et à créer de nouveaux emplois et de nouvelles activités.



© Adam PROMINSKI

Une région responsable

La méthode écolo, c'est d'abord être soi-même exemplaire dans son action. Le pilotage d'un comité de suivi « DD responsabilité » par Myriam Cau a permis de nombreuses avancées dans la prise en compte des enjeux du développement durable et responsable au sein du Conseil régional.

Dans une logique de transversalité et de cohérence, ce comité

concerne toute l'activité régionale : énergie, commande publique, déplacements, ressources humaines, bâtiments...

Il a par exemple permis une réduction de 50 % du prix des repas de séances plénières, tout en introduisant 30 % d'aliments biologiques, ou encore encourage l'usage des transports en commun et le covoiturage pour les agents de la Région

dans le cadre du plan de déplacement d'entreprise.

En conditionnant la commande publique à des critères environnementaux et sociaux, la Région a contribué à structurer des filières (ainsi producteurs locaux et traiteurs...). Cet effort ne concerne pas que le siège. Dans les lycées, la Région lutte contre le gaspillage alimentaire et initie une politique énergétique de son patrimoine.

FUTUR VOULONS»

Pour cela, faire travailler dans la transversalité et en mode projet les services régionaux permet de ne plus être dans des logiques de guichet.

La démarche de transformation écologique et sociale est le laboratoire pour l'expérimentation du futur que nous voulons, en montrant que l'économie peut se remettre au service de la société.

Savoir imaginer un futur désirable nécessite également de construire une vision prospective du Nord-Pas de Calais à 20 ans et de la décliner dans des schémas stratégiques (transport, économie, environnement).

L'actualisation du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable des Territoires (SRADDT) a pour objectif de (re)questionner la situation de notre région, avec ses forces et ses faiblesses et de tracer des perspectives d'avenir choisies et non subies.

Le SRADDT, c'est avant tout un cadre stratégique pour guider l'aménagement et le développement du Nord-Pas de Calais jusqu'en 2030.

L'urgence des crises qui se conjuguent (climat, emploi, ressources, économie, biodiversité...) et les mutations toujours plus rapides (fragilisation persistante des industries traditionnelles, enjeux d'innovations, précarités croissantes), nous imposent d'anticiper, de nous adapter, de rendre territoires et populations plus aptes à résister aux chocs et à construire leur autonomie, leurs capacités d'action.

Lutte contre la périurbanisation, démographie, impact écologique de notre économie et de nos modes de vie, société de la connaissance et du lien, restauration des écosystèmes régionaux constituent autant d'enjeux de ce schéma. Le SRADDT reprend comme lignes conductrices « la résilience »



© Jean-Luc CORNIU (Région Nord-Pas de Calais)

(Cultivons nos potentiels pour sortir des difficultés historiques régionales) et la « transition écologique » (Organisons le chemin et les étapes pour aller vers un autre modèle de développement, source de bien-être).

Cadre de référence, le SRADDT se décline à travers six enjeux structurants. Les principes directeurs du SRADDT sont repris dans des politiques partenariales (Volets Climat, Bio-diversité-Trame verte et bleue, Transports et mobilité, Enseignement supérieur et Recherche, Economie-Emploi-Formation).

Des enjeux majeurs pour notre région font l'objet de Directives Régionales d'Aménagement : sont en projet une DRA sur l'Egalité des territoires, une autre sur la Mobilité durable.

Le SRADDT est le garant de la cohérence et de la cohésion de l'action à l'échelle régionale : renforcement de pôles métropolitains, coopération villes/campagnes, effets attendus des projets structurants d'aménagement du territoire (Canal Seine Nord, Euralens-écocités minières...); il peut se décliner dans les territoires à travers le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale).

Le SRADDT est aujourd'hui un schéma évolutif et participatif. Son actualisation se base sur une

large association des acteurs au travail prospectif réalisé, sur la mise en dialogue et en débat des orientations avec les territoires (intercommunalités) et la société civile (CESER, conseils de développement). Il est aujourd'hui en consultation publique, peut faire l'objet de contributions et d'avis sur un microsite dédié. Il sera présenté par Myriam Cau, vice-présidente en séance plénière pour adoption en juillet 2013.

Se dotant d'un second « D » pour un avenir plus durable, le SRADDT a franchi une nouvelle étape, l'occasion pour les écologistes de faire prendre à notre Région le tournant de la TESR.



Les biens communs

Un bien commun, c'est un bien dont nous n'imaginons pas être privés et dont nous n'imaginons pas non plus qu'un autre puisse être privé. Il désigne une ressource ou une valeur qui échappe à la propriété individuelle et au secteur marchand, qui est gérée de

façon collective par la communauté de ses usagers et dont l'environnement est devenu un élément fondamental.

Cela peut recouvrir des éléments environnementaux (la biodiversité, la terre, l'eau, l'air, la forêt), ou sociaux (l'égalité des femmes et des hommes,

l'emploi, la sécurité professionnelle des travailleurs). Pour qu'ils soient biens communs, il faut un jugement commun d'utilité collective selon lequel toutes et tous devraient avoir la possibilité d'en bénéficier ou d'y accéder.

Pour ce faire, il est nécessaire d'associer tous les acteurs concernés par ces biens communs, leur proposer de nouvelles coopérations pour une utilité du bien collective et donc cogérée, pour

que chacun puisse en avoir l'usage durablement. C'est ce que nous appelons le réagencement d'acteurs.

Notre pari, c'est que la production, la préservation, l'amélioration des biens communs est porteuse d'un développement de qualité pour la société, et donc durable. C'est-à-dire plus d'emplois et de bien-être.



© Dominique BOKALLO (Région Nord- Pas de Calais)

CONSOMMATION

Soutien aux circuits courts

Relocaliser les échanges de produits alimentaires, c'est conforter et créer des emplois locaux, et c'est aussi renouer des liens de confiance entre les consommateurs et leur alimentation.

La nouvelle politique alimentaire impulsée par Jean-Louis Robillard multiplie les soutiens aux projets de circuits courts, qu'ils soient portés par des agriculteurs, des élus locaux ou des consommateurs. Elle permet ainsi d'aider financièrement les projets (une cinquantaine par an), de développer toutes les associations qui les accompagnent (association régionale des AMAP, CIVAM, etc.). Mais aussi de construire des outils communs, partagés par tous les intervenants : annuaire ressources, guides pour porteurs de projets, recueil de bonnes pratiques... et surtout de les mettre à la disposition de tous les porteurs de projets. Car les projets sont divers, s'adaptant à la situation de chaque ferme, de chaque territoire : paniers distribués aux consommateurs, points de vente à la ferme, magasins collectifs regroupant des agriculteurs, marchés, tournées... Mais ils se caractérisent tous par la recherche d'une plus grande maîtrise des impacts sociaux, environnementaux et économiques de la production agricole et alimentaire.

AIDES RÉGIONALES

Au service de la transformation

Si les services gagnent des emplois (80 000 créations en 10 ans), malheureusement trop souvent des emplois précaires dans les services aux personnes, l'industrie régionale connaît elle de grandes difficultés. Nous avons choisi de travailler des réponses écologistes à cette crise.

L'emploi industriel est en net déclin dans la région et ne représente plus que 16% des emplois, concentrés dans l'automobile, la sidérurgie, le verre, le plastique, l'habillement, l'agro-alimentaire, etc. Les secteurs industriels qui emploient le plus dans la région sont aussi ceux qui sont le plus en concurrence avec les pays à bas salaires.

A plus ou moins long terme, une partie de ces emplois est donc menacée

par le libéralisme économique mais aussi par le renchérissement du coût des matières premières dû à leur raréfaction (pétrole, minerais). De fait, ce modèle industriel basé sur l'abondance énergétique est en déperdition.

Les filières émergentes

Pour notre groupe, il est donc impératif d'aller au-delà des plans de sauvegarde successifs qui tentent de répondre à court terme à l'urgence

sociale. Nous proposons d'engager la transformation écologique et sociale de l'industrie, en accompagnant de nouveaux secteurs émergents comme l'économie circulaire (déconstruction, recyclage), la filière bois, le bâtiment, les énergies renouvelables (voire page 8), etc. Autant d'activités sobres en énergie et créatrices d'emplois régionaux pérennes.

Réorienter les aides régionales

Depuis le rapport de la Mission d'enquête sur les finalités de l'intervention publique dans le domaine de l'économie remis par Jean-François Caron en 2008, nous savons que les aides directes aux entreprises ne fonctionnent pas. A contre-pied de cette politique, notre groupe prône une réorientation de l'argent public vers la formation des salariés, l'aide à l'innovation des entreprises, la recherche pour développer une industrie de pointe, permettre l'émergence de nouvelles filières et monter en compétences les ouvriers de notre région.

Dans cette optique, nous œuvrons pour que soit mise en place une réelle éco-conditionnalité des aides régionales.

Industrie : 69 000 emplois détruits en 10 ans



© Dominique BOKALLO (Région Nord- Pas de Calais)

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Un nouveau modèle de développement

Véritable alternative dans une société dominée par la concurrence et le profit immédiat, l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est en plein essor dans notre région. On y compte 25 600 structures (associations, coopératives, mutuelles, fondations), soit 14% de l'ensemble des établissements pour 11% des emplois (220 000 emplois).

Patrick Tillie, conseiller régional délégué à l'ESS, assure le suivi politique et stratégique de la mise en œuvre du Plan régional de l'économie sociale et solidaire, avec trois objectifs : la promotion de l'ESS, l'accompagnement des structures et le soutien à la création d'activités.

Mais les moyens restent insuffisants. Avec Chercheurs-Citoyens (voir en page 13), le programme de recherche CORUS ESS « Connaissance et reconnaissance de l'ESS » a vu le jour. L'enjeu est de taille, puisqu'il s'agit de mieux appréhender la mesure de l'utilité sociale, sa quantification et sa reconnaissance. Chercheurs, praticiens et bénévoles de l'ESS travaillent ensemble à ce projet, dont la réalisation se déroule jusqu'en 2014.

En perspective, les élus écologistes contribuent au projet de loi porté par Benoît Hamon pour promouvoir, visibiliser et dynamiser l'ESS.

© Dominique BOCKALO (Région Nord- Pas de Calais)



PROSPECTIVE

Les métiers verts

L'Etat et la Région sont à l'initiative d'une étude menée par le C2RP (Centre Régional de Ressources Pédagogiques et de développement de la qualité de la formation) et le CD2E (Centre de Développement des Eco-Entreprises) sur les gisements d'emplois liés à l'économie verte. La prospective économique est, en effet, fondamentale en région.

Quatre filières ont été étudiées : les transports durables, l'efficacité énergétique des bâtiments, les énergies renouvelables et le recyclage. Cette étude prospective sera affinée dans les mois qui viennent. Les premiers chiffres tablent sur un potentiel de création de 30 000 emplois dans ces filières d'ici à 2020 en région. L'écologie, ça crée bel et bien de l'emploi !

En conséquence, l'appareil de formation devra s'adapter afin de répondre à l'évolution nécessaire des compétences. Il s'agit d'un sujet auquel nous sommes particulièrement attentifs. A ce titre, Francine Herbaut-Dauptain préside la commission « Emergence des métiers de demain et Transformation écologique et sociale » du CCREFP.

FORMATION PROFESSIONNELLE

La FORMATION, un incontournable

Francine Herbaut-Dauptain préside la commission « Formation permanente » du Conseil régional, un enjeu majeur de la transformation écologique et sociale de l'économie.

Le changement que nous souhaitons repose sur l'articulation du projet écologique et d'une dynamique économique en adéquation avec la formation. Depuis la signature du CPRDFP (Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation Professionnelle) le 31 mai 2011, les différents acteurs territoriaux ont œuvré au sein du CCREFP (Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle). Par sa composition (Etat, Région, Organisations patronales et syndicales, Chambres consulaires), le CCREFP permet un dialogue et une évolution de la réflexion vers une définition des filières économiques à développer, en amont de politiques publiques de formation : nouveaux métiers, métiers verts, ESS. Voilà notre feuille de route.

Au précédent mandat, nous avons soutenu la création d'un Service public régional de la formation permanente.

Dans un esprit de continuum des actions, nous soutenons aujourd'hui le projet de Délégation de Service Public (DSP) qui permettra de faire évoluer l'offre de formation en l'adaptant mieux aux besoins individuels.

Notre action est dirigée vers la sécurisation des parcours au travers du Pacte de continuité professionnelle. Il permet une adaptation des compétences pour évoluer au sein de l'entreprise ou pour faciliter la reconversion professionnelle par la GPEC territoriale (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences). Elle facilite la montée en compétences des salariés par l'aide aux PME-TPE. C'est aussi le soutien à la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Par ailleurs, nous pouvons être satisfaits de voir que, depuis 2011, le Développement durable est intégré dans les critères de sélection des organismes de formation.

Vers un service public de la formation ?



ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Une charte exemplaire

La Région soutient depuis longtemps des associations engagées pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les stéréotypes. En 2010, pour ancrer cette politique de façon transversale, Majdouline Sbai a mis en place une démarche participative avec tous les acteurs : élus, services régionaux et associations font un état des lieux, formulent des propositions et suivent la mise en œuvre.

La première étape de ce travail a été la signature par la Région le 8 mars 2011 de la Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. Cet engagement régional s'est traduit en 2012 par l'élaboration d'un plan d'actions et par la

signature avec l'Etat d'une convention pour l'égalité professionnelle. Le plan comprend 51 actions qui concernent le rôle politique de la Région, son fonctionnement interne et la mise en œuvre des politiques publiques. La convention pour l'égalité

Changeons réellement les choses

professionnelle avec l'Etat permettra de développer des actions pour l'égalité professionnelle en entreprise, de travailler en direction des jeunes pour qu'ils s'orientent vers tous les métiers sans déterminisme de sexe, d'accompagner le retour à l'emploi des femmes qui ont pris un congé parental.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'écologie, ça crée de l'emploi !

Portée par Emmanuel Cau, la nécessaire transition énergétique du Nord-Pas de Calais nous demande de changer de modèle autour de trois axes : sobriété, efficacité, renouvelables. Mais la sobriété n'est pas synonyme d'austérité ou de décroissance. En Nord-Pas de Calais, la sobriété est joyeuse : l'écologie y crée de l'emploi !

La filière forêt/bois : 1 000 emplois créés en trois ans

Avec la dernière surface forestière française (8 % de forêt contre 30 % au national), la filière forêt/bois régionale comptait 27 000 emplois en 2010 et positionnait le Nord-Pas de Calais au sixième rang national. Depuis 2009, les élus EELV soutiennent cette filière en faisant adopter le Plan forêt régional et en signant un ambitieux contrat de filière avec les professionnels.

Le Plan forêt régional a pour ambition de doubler la surface boisée de la région d'ici à 2040. Sous ces différentes formes : bois, haies, agroforesterie, urbaine, cette forêt gérée écologiquement nous rendra de multiples services : cadre de vie, eau et air purs, biodiversité, loisir et culture, lutte et adaptation au changement climatique... Les bois complémentaires renforceront la robustesse de notre filière régionale bois matériau et énergie et réduiront les importations.

Le contrat de filière forêt/bois : avec 80 % du bois régional exporté majoritairement en Asie, il était temps d'accompagner la structuration de la filière afin que nos bois locaux soutiennent l'emploi local. Bâti autour de cinq axes : connaître, améliorer, accompagner, développer et innover, et en s'appuyant sur les pôles d'excellence régionaux bois, ce contrat nous permet de qualifier la forêt et les bois, de structurer la

filière, de développer les formations, les recherches et les expérimentations, de dynamiser la construction par un appel à concours d'architecture bois régional.

En trois ans, plus de 1 000 emplois ont été créés. La filière compte aujourd'hui plus de 28 000 salariés.

Le Plan 100 000 logements : 20 000 emplois durant 40 ans

Une famille sur quatre est en précarité énergétique (elle consacre +10 % de son budget à l'énergie), le secteur du bâtiment est en crise et perd des emplois locaux, le logement représente 25 % des émissions de gaz à effet de serre. Face à ce triple constat, Emmanuel

Cau porte le Plan de réhabilitation énergétique et environnementale de 100 000 logements d'ici à 2015.

Ce Plan est une véritable révolution

du modèle d'intervention sur la réhabilitation des logements. Expérimenté sur 100 000 logements, il permettra d'ici à 2050 de rénover les 1 400 000 logements « passoire thermique » de la région (sociaux, publics, privés) pour qu'ils soient Basse Consommation Énergie et mieux adaptés à la vie d'aujourd'hui.

Pour ce faire, nous actionnons et coordonnons tous les leviers du Conseil régional et des acteurs du logement : formation initiale, formation professionnelle, action économique, environnement,



finance, territoires... nous inventons et qualifions ce nouveau modèle : audit énergétique poussé, ordonnancement des travaux, développement et mobilisation des éco-matériaux, mobilisation du système bancaire... et une structure de tiers investisseur.

Ce tiers investisseur sera créé d'ici au début 2015. Son concept : faire l'avance financière des travaux aux propriétaires et se rembourser sur l'économie d'énergie réalisée. Il pourra couvrir de 60 % à 100 % des coûts des travaux avec l'appui des aides classiques à la réhabilitation. Avec ce modèle, même les propriétaires pauvres pourront rénover leur logement.

Ce Plan, c'est plus de 40 milliards de travaux d'ici à 2050. Un seul chiffre : 20 000 emplois créés ou maintenus durant 40 ans dans le bâtiment et uniquement pour la réhabilitation énergétique !

Le Nord-Pas de Calais, région pilote du plan national de rénovation thermique



QUELQUES CHIFFRES

FORÊT BOIS

1 000 emplois créés entre 2010 et 2013 !

PLAN 100 000 LOGEMENTS

- 17 000 logements déjà rénovés
- 20 000 emplois maintenus/créés durant 40 ans
- 3 500 demandeurs d'emplois formés en 2012
- 650 salariés du bâtiment formés par an
- 75 auditeurs thermiques formés en 2013

L'ÉNERGIE EN EMPLOIS

Pour produire la même quantité d'énergie, on crée quatre fois plus d'emplois pour du bois (4,2 à 6,3 emplois par Tonne Equivalent Pétrole) que pour du pétrole ou du gaz (1,2 à 1,4 emploi par TEP) !

AGRICULTURE RÉGIONALE

Un nouveau projet de société

Une nouvelle vice-présidence pour les écologistes et un nouveau défi : construire un projet partagé pour l'avenir de l'agriculture régionale.

Jean-Louis Robillard, vice-président à l'agriculture, ne manque pas d'ambitions : il est à la recherche d'un nouveau modèle de développement pour l'agriculture régionale et cela, dans un contexte en pleine évolution, avec la réforme de la PAC en cours de discussion et une nouvelle politique nationale en perspective.

L'urgence des enjeux impose des objectifs volontaristes : préserver la diversité des formes d'agriculture et le nombre de fermes de type familial, mais aussi soutenir les systèmes d'exploitation durables et les pratiques les plus respectueuses de l'environnement.

Pour y parvenir, il table sur des démarches ouvertes, participatives et partenariales, sur des approches transversales et sur le soutien à l'innovation et à la diversité des pratiques et des intervenants. Cela lui permet de réorienter et de cibler la politique régionale agricole.

En matière d'installation agricole, il est parvenu à construire un Plan régional de la création et de la transmission d'exploitations agricoles (PRCTA) concerté entre tous les financeurs pour donner un nouvel élan à ces interventions.

En matière d'agroécologie, le nouveau plan agroenvironnement se met en place à partir de 2013. Mais le soutien à l'agriculture biologique a été conforté dès 2010 (avec un financement qui a plus que triplé) et les premiers résultats deviennent visibles (la surface cultivée en bio a augmenté de 20 % depuis 2010).

+ 64 % de fermes bio dans la région depuis 2010



© Jean-Luc CORNU (Région Nord- Pas de Calais)

La nouvelle politique agricole accompagne également plus largement les projets d'agriculteurs qui favorisent leur insertion dans des filières ou des territoires durables.

Ainsi elle cherche à rééquilibrer les relations filières courtes/filières longues pour soutenir une production alimentaire de proximité et de qualité. Elle soutient les projets de diversification agricole qui favorisent le maintien de la valeur ajoutée dans les exploitations. Et elle accompagne les projets de modernisation des fermes les plus petites pour les aider à s'adapter, à produire des produits de qualité et à améliorer leurs conditions de travail.

Enfin, notre groupe milite pour l'introduction de produits biologiques locaux dans la restauration scolaire des lycées, ce qui constituerait un important levier de développement de l'agriculture bio régionale.

AGROÉCOLOGIE

Se mobiliser et innover ensemble

Le nouveau plan agroenvironnemental régional marque ses ambitions en matière de préservation des ressources naturelles et de biens communs : eau, sols, air, biodiversité, paysages, autonomie énergétique et protéique des fermes. Cette approche globale, fondée sur un diagnostic adapté des fermes et des territoires, permettra d'accompagner les changements de pratiques agricoles nécessaires. Il se décline selon différents dispositifs complémentaires favorisant la mise au point et la diffusion de nouvelles techniques, le développement de l'agriculture biologique, l'émergence de l'agroforesterie et la valorisation du patrimoine génétique local. L'expérimentation sur les trois premiers territoires tests a débuté en 2013 : agriculteurs, structures de conseil et organismes de recherche ou d'expérimentation sont mobilisés afin de favoriser le transfert des innovations et montrer ainsi comment concilier performances économiques et environnementales.

INSTALLATION AGRICOLE

Un MÉTIER d'avenir

En 2010, moins de 40 % des agriculteurs du Nord-Pas de Calais de plus de 55 ans connaissaient leur successeur. Pour que l'avenir de l'agriculture régionale ne se résume pas à quelques grosses exploitations se partageant le territoire, il est donc indispensable de porter une

politique volontariste et innovante sur cet enjeu majeur.

Jean-Louis Robillard a ainsi impulsé une démarche collective ambitieuse afin de construire une nouvelle intervention de tous les pouvoirs publics concernés.

La mission d'enquête « Demain, je serai agriculteur » a réuni, dans un climat de dialogue, plus de 260 personnes représentant 90 organismes. Elle a établi un diagnostic partagé de la situation

en Nord-Pas de Calais et proposé 150 recommandations opérationnelles portant sur le foncier, le soutien aux projets agri ruraux, la transmission des fermes, le financement des projets...

2013 est l'année de mise en œuvre de ces nouvelles propositions, comme la convention passée entre la Région et la SAFER, qui remobilise cette structure sur son objectif premier, l'installation agricole.



© Jean-Luc CORNU (Région Nord- Pas de Calais)

Mobilisation générale pour l'installation

ÉNERGIE

Le débat est ouvert !

La Région mènera de mars à juin 2013 le débat régional de transition énergétique dont les préconisations alimenteront le projet de loi « énergie » qui sera présenté à l'automne.

Cette loi permettra de respecter nos engagements de réduction des gaz à effet de serre et de faire évoluer notre mix énergétique d'ici à 2025. Contrairement au Grenelle, ce débat ne fera pas abstraction de l'énergie nucléaire et comportera des volets territoriaux et citoyens.

Alors mobilisons-nous pour que ça change !

www.nordpasdecals.fr/transitionenergetique

SRCAE

Quels objectifs pour 2020 ?

- Atteindre 1346 MW de puissance installée éolienne contre 757 MW autorisés aujourd'hui.
- Réhabiliter 50 000 logements/an avec une diminution de 60 % de leur consommation d'énergie.
- Atteindre 30 % des parts modales totales pour le fret ferroviaire et fluvial.
- Limiter à 500 hectares par an l'extension de l'artificialisation des sols, soit la diviser par trois.
- Atteindre 6 % de surface agricole en bio contre moins de 1 % aujourd'hui.
- Consommer mieux en diminuant de 20 % l'empreinte carbone des ménages liée à leur alimentation.

PLAN CLIMAT

L'URGENCE du long terme

Emmanuel Cau mobilise la Région comme animatrice et ensemble du Plan Climat auprès des acteurs et des territoires pour diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050, mais aussi pour s'adapter aux premières conséquences du dérèglement.

Les effets du changement climatique sont déjà perceptibles dans le monde comme en région (inondations, risques de submersion marine, etc.), et la faiblesse des accords internationaux nous mène aux pires scénarios.

Mobiliser tous les acteurs pour relever le défi

La Dynamique Climat Nord-Pas de Calais, co-portée par la Région, les Départements, l'Etat et l'ADEME, permet de coordonner et d'amplifier l'action climat régionale : création du Pôle Climat et de l'observatoire Climat régional, rencontres Cap climat mobilisant 450 acteurs régionaux (associations, entreprises, collectivités).

Des Plans Climat Territoriaux sont mis en œuvre par les Pays et Agglomérations, 85 % de la population régionale est couverte.

Planifier pour construire le chemin du possible !

La co-élaboration et l'adoption du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) porté par l'Etat avec une dimension juridique opposable, préconise 47 orientations (atténuation, adaptation, qualité de l'air) pour atteindre nos objectifs d'ici à 2020. Néanmoins, ce Schéma demeure insuffisant au regard de l'atteinte du facteur 4 en 2050.

L'élaboration et le débat en cours sur la stratégie régionale climat (volet climat du SRADDT) oriente la transition énergétique régionale pour atteindre le facteur 4 en 2050. Celui-ci réinterroge les modèles socio-économiques et porte une vision décentralisée de l'énergie basée sur la sobriété, l'efficacité et les renouvelables.

Quelles actions concrètes ?

Pour concrétiser ce Plan Climat des actions concrètes et transversales sont mises en place : le Plan 100 000 logements pour éco-réhabiliter les habitations, le Plan forêt pour capter le CO2 et être l'énergie et les matériaux de demain, le soutien au solaire thermique et au développement des autres énergies renouvelables, le développement des éco-quartiers, l'écoconception des produits, l'écocitoyenneté, la Trame verte et bleue régionale qui est notre meilleure assurance adaptation au changement climatique, Climagri qui intègre les enjeux agricoles et forestiers dans le Plan Climat, la mission confiée à Jérémy Rifkin, etc.

Lutter contre les causes du changement climatique tout en s'adaptant à ses effets



© Photo Région Nord- Pas de Calais

NUCLÉAIRE

Démanteler pour mieux en sortir



© Photo Région Nord- Pas de Calais

Le nucléaire est un combat historique des écologistes, et particulièrement dans notre région où la centrale nucléaire de Gravelines fournit 9 % de l'électricité nationale. Depuis 2010, nos acquis politiques nous orientent vers la sortie du nucléaire en Nord-Pas de Calais.

Premièrement par l'opération de développement « Filière de démantèlement du nucléaire » que nous impulsions dans la politique de Transfor-

mation Ecologique et Sociale de la Région. Malgré le risque accru des centrales nucléaires françaises vieillissantes, la filière de démantèlement n'en est qu'à ses balbutiements. C'est pourquoi nous nous positionnons en chef de file pour structurer cette filière d'avenir créatrice d'emplois.

Deuxièmement par le vote par l'Assemblée régionale en avril 2011, juste après la catastrophe de Fukushima, de la motion « Pour une tran-

sition énergétique en Nord-Pas de Calais », les élus régionaux ont acté que « *l'indispensable transition énergétique doit nous conduire vers un monde dans lequel la satisfaction de nos besoins en énergie ne dépende plus du nucléaire et des énergies fossiles (gaz non conventionnel, pétrole...)* ».

Dont acte : plus de nucléaire et pas de gaz de schiste ou de houille dans l'avenir énergétique du Nord-Pas de Calais !



BIODIVERSITÉ

Des écosystèmes à restaurer

La protection de l'environnement est un fondement de l'écologie politique. En région Nord-Pas de Calais plus qu'ailleurs, c'est une ambition exigeante, mais pas inatteignable.

L'histoire de notre région a voulu que nous n'ayons que 13 % d'espaces naturels contre plus de 38 % à l'échelle nationale. Nous connaissons l'indispensable besoin de nature : pour notre bien-être physique et mental, pour la beauté qu'elle génère, pour les services gratuits qu'elle nous fournit : eau et air purs, pollinisation, alimentation, énergie, matériaux, médicament... Nous avons choisi de relever le défi aux côtés des acteurs naturalistes.

Le défi de la connaissance

Création de l'observatoire biodiversité régional, du premier conservatoire faunistique régional, soutien aux associations de la connaissance, création d'une Groupement d'Intérêt Scientifique biodiversité, etc. Cette connaissance confirme l'alerte érosion : c'est 1,4 espèce

végétale qui disparaît tous les ans en région en non 1 comme on le pensait.

Le défi de planification

Avec le Schéma régional de Trame verte et Bleue (TVB) qui développe de manière volontaire les cœurs de nature et leur connexion écologique, la déclinaison de schémas locaux de TVB dans 11 pays et 7 agglomérations, l'élaboration en cours avec l'Etat du Schéma de Cohérence Ecologique-TVB à caractère opposable - seul Schéma au plan national qui restaurera la biodiversité - et le volet biodiversité du SRADDT toujours plus volontariste.

**Seulement 13 %
d'espaces naturels
dans notre région !**

Le défi de la reconquête

Avec la politique de soutien aux zones humides, aux corridors boisés, à la forêt via le Plan Forêt, aux réserves naturelles, c'est depuis 2010 287 hectares de boisements réalisés, 42 hectares d'agroforesterie, 25 Réserves naturelles régionales classées ou en cours de procédure pour un total de 1 350 hectares, contre 600 hectares il y a trois ans... et le futur Parc marin des trois estuaires est une nouvelle avancée.

Le défi de la mobilisation

Avec la création de la stratégie d'écocitoyenneté tout au long de la vie : 30 000 enfants en semaine nature ou sortie nature, 1700 citoyens ont participé à l'opération Ch'ti écu-reuil roux pour recenser cette espèce, 2 900 personnes sur plantation citoyenne, le festival de la forêt, etc.

ARTIFICIALISATION DES SOLS

Vers une stratégie régionale du foncier ?

En 19 ans notre région a connu une artificialisation des sols correspondant à deux fois la surface de Paris ! Toujours plus de routes, de ronds-points, de lotissements et toujours moins de terres nourricières et de nature.

Bien que la Région n'ait pas de pouvoir réglementaire sur ce sujet, les élus EELV ont fait de la maîtrise de la périurbanisation leur cheval de bataille en 2006 par une Directive Régionale d'Aménagement (DRA). Depuis 2010, avec la vice-présidence « Aménagement du Territoire » portée par Emmanuel Cau, c'est une véritable stratégie foncière régionale qui s'élabore pour un équi-

libre Ville/Agriculture/Nature dans la Conférence régionale du foncier qui mobilise toutes les parties prenantes.

La Région dispose d'un vrai levier d'action dans les trois Parcs Naturels Régionaux (25% territoire régional) via leurs chartes qui ont un caractère opposable, mais aussi dans les avis qu'elle donne lors des renouvellements de SCOT en éco-conditionnant les aides régionales à des taux d'artificialisation plus modérés.

Elle soutient des démarches innovantes de densification urbaine et rurale. Le sujet demeure difficile mais les mentalités évoluent...

FAUNE

Préserver et réintroduire

L'érosion des espèces n'est pas une fatalité. Nous pouvons inverser la tendance, la nature peut regagner du terrain et nous fournir à nouveau l'ensemble des services écosystémiques : pollinisation, régulation du climat, de l'eau, épuration de l'eau et de l'air, bois matériaux et énergie, formation et rétention des sols, etc.

2015, le retour de la loutre et du castor en Nord-Pas de Calais !

Ils sont attendus tels des totems du réensauvagement et sont synonymes de l'amélioration de la qualité des milieux et de leur continuité. Les études menées pointent l'Avesnois comme territoire potentiel d'accueil. Nous entrons dans la période de concertation avec les territoires et les acteurs pour favoriser ce retour !

Tourisme, écologie, éducation, attractivité... et plaisirs seront au rendez-vous.

Pommes, carottes, moutons, poules... avec le Centre Régional de Ressources Génétiques, la Région soutient la préservation de nos espèces domestiques régionales. Trait du Nord et Cheval Boulonnais : sauvés !

Pour lutter contre l'effondrement des naissances n'assurant plus la sauvegarde de ces deux espèces, nous soutenons la création du Haras régional. Associé à un plan de développement avec les acteurs du cheval et du territoire, la Région encourage l'élevage, la promotion des races et leurs utilisations garantissant leur avenir.



COLLOQUE

Un premier pas vers l'écocomobilité

Mesures pour les transports durables (train, tram, bus en site propre, V'lille) ou pour organiser et diminuer la mobilité automobile (télétravail, régulation des entrées sur les autoroutes, covoiturage, voiture partagée)... Les solutions existent pour réduire les nuisances routières sans limiter la mobilité des personnes. Grâce à Marielle Cuvelier, le Conseil régional organise le 28 mars 2013 un colloque pour faire connaître les initiatives et les acteurs de l'écocomobilité, pour développer de nouveaux modes de vie et de nouveaux emplois.

NAVIGATION

Canal Seine Nord Europe

Le projet Seine Nord ne doit pas servir à transporter toujours plus de marchandises mais à garantir le report modal route - voie d'eau. Pour délester l'A1, il faut mettre en place un péage des poids lourds au juste coût. Les élus sont aussi vigilants sur la préservation de l'environnement et de la ressource en eau. Enfin, la contribution de l'Europe au canal doit être substantiellement augmentée.

PORTS

Calais 2015 : port ou écoport ?

Fin 2012, le Préfet du Pas-de-Calais a autorisé les travaux de « Calais Port 2015 » que la Région souhaite réaliser pour 600 M€. Les élus EELV suivent le dossier depuis le début pour le qualifier aux plans économique et environnemental. Mais si le projet concourt au label d'écoport, la desserte ferroviaire n'est pas au rendez-vous et sa gouvernance grâce à une « Maison du détroit » est renvoyée au futur concessionnaire.

TRANSPORTS ET ÉCOMOBILITÉ

TER et vélo : tandem gagnant



© Jean-Luc CORNU (Région Nord-Pas de Calais)

Cadencement des trains et comités de lignes (+ 40 % de fréquentation du TER en dix ans), aménagement des gares et garages à vélo, équipement des véloroutes et voies vertes, soutien à la mobilité partagée - autopartage et covoiturage, les élus écologistes poursuivent la mise en place de l'écocomobilité en région.

Dominique Plancke préside la commission « Transports » dont Marielle Cuvelier est vice-présidente, avec l'appui de Paulo-Serge Lopes, missionné pour définir un Plan Vélo Nord-Pas de Calais.

Le train, ce sont des voies ferrées et des matériels - 90% sont neufs ou rénovés -, c'est une stratégie de promotion avec le TER - Mer et le TER Vert (cinq week-ends à un euro par personne pour aller à la mer ou à la campagne), et c'est aussi la consultation des usagers.

Ainsi en 2012, l'ensemble des horaires des trains a été « cadencé », c'est-à-dire rendu régulier sur l'ensemble du réseau.

Ces changements ont été soumis aux 13 comités de lignes, dont cinq présidés par des élus EELV, à Lille, Douai, Valenciennes, Béthune et Calais.

Le train, ce sont des gares et pôles d'échanges, équipés pour les cyclistes. D'un tiers aujourd'hui, la moitié des 211 gares et points d'arrêt seront équipés de garages à

vélos d'ici à 2014 (2 000 places). A noter au programme, Seclin, Somain, Bully et Lillers. Mais il reste encore des gares importantes où la demande doit être soutenue : Béthune, Boulogne, Calais, Dunkerque et Valenciennes.

En 2006, le programme régional des VVV - Véloroutes et Voies Vertes - a défini 1 200 kilomètres d'itinéraires. Aujourd'hui, un quart (300 km) peut être utilisé, dont

60 kilomètres qui sont parfaitement signalisés.

En 2013-2014, 60

kilomètres seront réalisés, sur la Véloroute de la mémoire entre Arras et la Picardie, sur le site des Deux Caps entre Wimereux et Sangatte, ainsi que le « chaînon manquant » de 6 kilomètres entre Maubeuge et Ferrière pour compléter les véloroutes de la Sambre-Avesnois reliées au réseau belge.

Gares : 600 nouvelles places sécurisées pour les vélos

CONTOURNEMENTS, ROCADES, ÉCHANGEURS

Aucun €uro pour la route

La Région ne finance plus de routes et les élus EELV s'opposent aux projets d'autres collectivités. Ils agissent pour la diminution du trafic automobile et les changements d'habitudes.

Y a-t-il trop de camions sur l'autoroute A1 ? Sûrement : il faut développer les alternatives (ferroviaire, voie d'eau, circuits courts). Mais ce trafic poids lourds est régulier et la congestion est donc due au trafic de pointe d'automobilistes seuls dans leur voiture. Fluidifier la circulation avec de nouvelles routes incite à habiter toujours plus loin, augmente

les consommations d'énergie et d'espace et aboutit à une nouvelle congestion. Nous nous y opposons.

Après 2006 et l'arrêt du projet d'autoroute A24, les élus EELV ont donc fait stopper tout financement de routes par la Région. Parallèlement, Emmanuel Cau, vice-président à l'environnement, a fait adopter une « Trame verte et bleue » des zones humides et des corridors de biodiversité. En 2012, face au projet de contournement nord de Valenciennes, il est intervenu pour la préservation des marais de l'Epaix et de la continuité biologique du Vieil Escaut.

Sur l'A1, au sud de Lille, deux projets sont à l'étude : l'échangeur de Templemars et le contournement sud-est entre Seclin et l'autoroute de Valenciennes. L'alternative à cette fuite en avant, c'est le report modal, l'organisation du trafic par le covoiturage, le contrôle des vitesses et des accès. Les élus EELV ont obtenu une étude sur ces solutions de régulation qui aboutira en 2013.

On ne réduira pas les embouteillages en construisant de nouvelles routes

SANTÉ

Priorité à la prévention

Lors du mandat précédent, priorité était donnée à une politique de santé (et non de soins) par une réduction des risques, un renforcement de la prévention, un développement de la place des usagers.

Cela s'est traduit principalement par un Plan régional de lutte contre les cancers, un axe fort santé/environnement et le lancement des maisons de santé.

Depuis 2010, la donne est différente puisque cette délégation n'est plus portée par un élu écolo. Néanmoins, la santé demeure une priorité du groupe, grâce à l'implication de Catherine Bourgeois et Paulo-Serge Lopes.

Où en sommes-nous de nos priorités ?

De nombreux projets de maisons de santé sont en cours. Lors du dernier débat budgétaire, notre groupe a contribué par le vote d'un amendement à sanctuariser les moyens attribués, assurant ainsi le développement des maisons de santé.

En matière de recherche « santé/environnement », beaucoup d'énergie et de vigilance sont nécessaires pour préserver la mobilisation de la Région sur ces enjeux majeurs. Une refonte de l'appel à projets vient d'être adoptée, avec comme priorités affichées pour ce dispositif transversal : amiante, cancer, pollution



© Claude WAEGHEMACKER

Fruges : un bel exemple de maison de santé

de l'air et ondes électromagnétiques. Le programme de recherche CIRCE (Cancer, Inégalités Régionales, Cantonales et Environnement) qui compare la mortalité par cancer à l'échelle cantonale dans quatre régions (Rhône-Alpes, Ile-de-France, Picardie, Nord-Pas de Calais) se poursuit et une nouvelle convention va être signée.

Dans le cadre de la Transformation Ecologique et Sociale de la Région,

l'une des neuf opérations de développement est consacrée au diabète et vise à identifier et à mettre en œuvre des stratégies innovantes de prévention et de lutte contre le diabète.

Enfin, très récemment, la Région a soutenu et accueilli une journée d'études sur la radioprotection dans le domaine médical qui concerne autant les professionnels que les usagers.

APPEL À PROJETS

Chercheurs-Citoyens

Concevoir une recherche qui permet l'implication de la société civile organisée, c'est possible, et ça marche !

Les deux premières éditions (2011 et 2012) de cet appel à projets innovant porté par Sandrine Rousseau mobilisent plus de 1,13 million d'euros de subvention régionale et permettent de développer 14 projets actuellement en cours. Parmi ceux-ci, le projet DIOXINES, porté conjointement par l'association Halluin 3R et l'Université du Littoral et de la Côte d'Opale. Sur le territoire d'Halluin des terres agricoles sont fortement polluées par les rejets d'un ancien incinérateur et sont actuellement en friche. Quel est l'état exact de la contamination ? Comment dépolluer les sols ? Peut-on consommer les légumes cultivés ? Des premières pistes de biodégradations des dioxines par l'utilisation de champignons microscopiques se dessinent et, grâce au soutien de la Région, les expérimentations se poursuivent. L'enjeu societal, les interrogations des habitants, l'implication de l'association sont déterminants dans la conduite de cette recherche.

ALIMENTATION

La QUALITÉ pour tous

Les filières alimentaires actuelles montrent clairement leurs limites : problèmes de santé (obésité, cancers, maladies cardiovasculaires), gaspillages, inégalités de consommation flagrantes, impacts environnementaux, etc.

Jean-Louis Robillard a souhaité travailler en concertation avec tous les maillons concernés, pour construire un modèle plus durable : des agriculteurs jusqu'aux consommateurs, en passant par les distributeurs, les associations et l'ensemble des pouvoirs publics. L'objectif final est bien d'identifier les initiatives innovantes et de soutenir collecti-

vement les efforts de chacun pour accéder à une alimentation de qualité. Pour y parvenir, il a été nécessaire de remettre de la cohérence dans les interventions régionales : santé, développement économique, citoyenneté, etc.

Une expérience à mettre en avant, celle de Greencook : ce projet européen teste des démarches transversales sur tous les lieux de la consommation (domicile, épiceries, grandes surfaces, cantines...) pour lutter contre le gaspillage.

Sur ce thème, rendez-vous au forum sur le gaspillage alimentaire et la consommation durable du 18 juin 2013 à Grande-Synthe.



© Jean-Luc CORNU (Région Nord-Pas de Calais)

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le citoyen au cœur de l'action publique

Myriam Cau, vice-présidente en charge du Développement durable et de la Démocratie participative au Conseil régional, rend l'action publique transparente, coproduite et donc plus efficace.

La Démocratie participative : une méthode avant tout. La politique régionale de démocratie participative est le résultat d'une démarche de coproduction qui a réuni des centaines de participants au travers de contributions, d'ateliers participatifs dans les territoires de la Région et de mises en débat (internet, forum de la démocratie participative). Les 50 propositions phare issues de ce travail collectif ont été reprises pour partie dans une délibération-cadre qui fixe les objectifs de la Région suite à deux séances plénières.

Une volonté actée autour de quatre objectifs : être une institution exemplaire, inciter au développement de démarches participatives, accompagner et capitaliser les expériences par la mise en place d'une plateforme d'appui pour les acteurs, et enfin favoriser le débat public. La politique régionale de démocratie participative s'appuie sur une charte en cours de déploiement pour fédérer autour de garanties qualitatives conformes aux valeurs de démocratie, de citoyenneté, d'inclusion...

Un challenge : placer l'élaboration ou la refonte des politiques régionales sous l'exigence de la coproduction et donner aux citoyens la possibilité d'être contributeurs éclairés et informés. Ainsi, le SRADDT alimenté par le travail des « fabriques prospectives » ouvertes à la société régionale, ou encore la stratégie régionale d'écocitoyenneté, les Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche, les ateliers d'acteurs pour le débat sur l'alimentation, les états généraux pour l'avenir et l'emploi des jeunes...



© Jean-Luc COENNU (Région Nord- Pas de Calais)

Inventons la Démocratie participative

Se donner les moyens d'expérimenter le pouvoir citoyen : par l'organisation de conférences de citoyens sur les indicateurs alternatifs de richesse ou sur les orientations de la politique culturelle pour les habitants, par l'implication d'habitants dans l'évaluation de « Béthune Capitale Régionale de la Culture ». La parole des usagers compte : les 13 comités de ligne du TER continuent d'offrir un espace de concertation apprécié, mais depuis peu, pour tout sujet, une fonction nouvelle de médiateur est mise en place.

Le Nord Pas-de-Calais est la première région de France à avoir créé une instance régionale de débat public ! Le premier débat régional sur les usages du numérique est en cours de préparation, suite à la saisine de l'Agence d'urbanisme et de développement de la Région de Saint-Omer.

Un mandat marqué par des avancées en matière de fonds et budgets participatifs. La démocratie participative, c'est aussi donner à chacun les moyens

d'agir. Les fonds de participation des habitants et les fonds locaux d'initiative Pays s'élargissent à de nouvelles approches : mise en place de « fonds dédiés » culture, fonds expérimentaux du Valenciennois ou de l'écoquartier de l'Union.

La création d'une plateforme-ressource pour les acteurs intègre un observatoire régional des pratiques participatives, la capitalisation des expériences, l'animation de temps d'échanges, un dispositif de formation, un volet recherche-action et enfin des moyens d'accompagnement en appui méthodologique, en e-démocratie ou pour les projets participatifs.

L'année 2013 sera une étape importante pour la transparence et la mise à disposition des données au public avec l'ouverture du portail Open Data de la Région.



© D.R.

LYCÉES

Le budget participatif

En donnant la parole aux lycéens, pour décider des améliorations à apporter au cadre de vie, la démarche de Budget Participatif des Lycées (BPL) génère un espace de dialogue entre les différents acteurs du lycée. Le BPL constitue une expérience concrète d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie avec débat et « opération de vote ».

Ainsi élèves, parents, enseignants, mais également administration et personnels techniques, peuvent décider de l'utilisation d'une partie du budget d'investissement des lycées : salle de musculation, cafétéria, signalétique, création de maisons des lycéens, mobilier pour la cour.... Cette démarche innovante remporte aujourd'hui un franc succès et crée du lien social. L'expérimentation en 2010 concernait cinq lycées, nous arrivons aujourd'hui à 50 lycées engagés !

RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le savoir et le citoyen

C'est la première fois que les écologistes obtiennent cette délégation. Sandrine Rousseau y développe de nouvelles orientations politiques, pour mieux accompagner la Transformation écologique et sociale qui s'amorce, renforcer nos capacités de recherche et développer l'attractivité de notre enseignement supérieur.

Les engagements pris avant les élections (notamment dans le cadre du Contrat de projet Etat Région et du Plan Campus) sont appliqués, se traduisant par de nombreux équipements, constructions et programmes de recherche. Mais il était urgent de dessiner de nouvelles perspectives, plus ouvertes sur les sciences humaines et sur la société. Tout n'est pas réglé, mais on avance.

Une autre recherche est possible

Ainsi, des appels à projets originaux sont mis en place, permettant de soutenir des recherches dans des domaines jusqu'alors peu explorés (biodiversité, santé/environnement, changement climatique, agriculture et alimentation...), et d'encourager de nouvelles formes de recherches (« Chercheurs-Citoyens », soutien aux équipes et aux projets émergents). Au total, ce sont plus de 90 nouveaux projets qui sont en cours depuis 2010 (plus de 6 millions d'euros de subventions). Le nombre d'allocations de thèses se développe d'année en année pour atteindre 80 en 2013

(+ 33 % en trois ans), contribuant au développement des doctorats en région. Enfin, notre vigilance permet de réorienter certains programmes, en recherchant par exemple sur l'écomobilité et pas seulement sur le véhicule électrique. Renforcer ainsi nos capacités de recherche, c'est accroître l'aptitude de notre région à réussir sa transformation.

Démocratisation et réussite

En matière d'enseignement supérieur, priorité à la démocratisation et à la réussite. Cela passe en particulier par le développement des programmes d'égalité des chances : accompagnement des premiers pas à l'université pour des jeunes issus de milieux modestes (2 210 jeunes depuis 2010), soutien à la préparation des concours (2 030 élèves concernés depuis 2010), et par l'ouverture internationale (voir ci-contre).

Cela passe aussi par la qualité de vie et d'étude sur nos campus, où nous soutenons le développement des Agendas 21, les actions culturelles des universités et l'accueil des étudiants étrangers. D'importantes opérations immobilières sont également menées, comme la relocalisation de Sciences Po Lille et de sa bibliothèque, ou le pôle universitaire de Maubeuge. Pour pallier le manque de logements étudiants, la piste actuellement suivie de mise à disposition de foncier disponible issu des lycées et le partenariat qui s'engage avec d'autres collectivités va nous permettre d'avancer.

En perspective

Expérimentation d'emplois étudiants sur les campus, accueil de jeunes chercheurs, priorité aux Sciences humaines et sociales, organisation de premiers débats sur les sciences,...



© Jean-Luc CORNU (Région Nord- Pas de Calais)

ÉTUDIANTS

S'ouvrir à l'international

Bouger, découvrir une autre manière d'étudier et de travailler, une autre langue, une autre culture devient indispensable dans le cursus universitaire. Pour aider les étudiants et les apprentis du supérieur à suivre une partie de leurs études ou à faire un stage à l'étranger (trois à six mois), la Région a mis en place les Bourses Blériot. L'enveloppe financière de ce dispositif a été augmentée de 30 % depuis le début du mandat (elle atteint aujourd'hui 3,4 millions d'euros) et concerne 1 500 jeunes par an. En 2012, un plafond de ressources a été instauré, afin de toucher en priorité les jeunes qui en ont le plus besoin. Les bourses Blériot permettent aussi d'accueillir dans notre région des étudiants venant des pays du Sud avec lesquels la Région coopère (Brésil, Maroc, Sénégal, Mali, Madagascar).



© Dominique BOKALD (Région Nord- Pas de Calais)

Des ASSISES pour un Schéma

Se concerter pour mieux travailler ensemble est vite devenu une priorité. Lancées en juin 2011, les Assises régionales pour la Recherche et l'Enseignement supérieur se sont déroulées durant le premier semestre 2012, rassemblant plus de 1000 participants au cours des 18 réunions organisées sur les quatre principaux bassins universitaires du Nord-Pas de Calais. Cette concertation approfondie entre chercheurs, universitaires, élus des collectivités territoriales, syndicats, représentants de l'Etat et de la société civile organisée a abouti à l'élaboration du Schéma régional, qui dessine un cadre d'action conjoint et partagé. En d'autres termes, qui permet à tous les acteurs d'avancer dans la même direction : autonomie et meilleure coordination.

Ce Schéma, présenté aux Universités et aux organismes de recherche, est approuvé par les principales collectivités du Nord-Pas de Calais. Reste maintenant à le mettre en œuvre et à rendre compte de ses avancées. C'est le rôle de la Conférence régionale (appelée aussi « Parlement du savoir ») qui va se constituer cette année. Affaire à suivre...

Un dialogue renforcé pour une stratégie coordonnée



© Jean-Luc CORNU (Région Nord- Pas de Calais)

QUARTIERS

Pour l'égalité des territoires

Dans certains quartiers, urbains comme ruraux, le vivre ensemble et la qualité de vie se dégradent. Pour relever le défi, Majdouline Sbaï a initié dès 2010 un programme de développement social durable des territoires. Début 2011, nous avons mis en place le FITA, un fond de soutien aux initiatives citoyennes accessible aux territoires les plus en difficulté et aux acteurs de la région qui s'appuient sur des projets collectifs de participation des habitants. Parallèlement, nous avons lancé la construction d'une véritable stratégie pour l'égalité des territoires. Il s'agit de déployer équitablement les politiques dites « de droit commun » sur tout le territoire régional. Cette mobilisation équitable sur le territoire doit se faire en cohérence avec les projets de développement des territoires, ce qui est favorisé par la réactualisation du SRADDT. En 2013, les premières conventions expérimentales vont être signées avec les territoires de Boulogne, de Valenciennes et de l'Artois, en lien avec le ministère de l'Égalité des territoires.



© Dominique BOKALO (Région Nord- Pas de Calais)

CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Redonner du souffle

Entretenir le lien social, c'est construire une société plus conviviale, plus riche humainement. Avec Myriam Cau et Patrick Tillie sur le versant Culture et Majdouline Sbaï sur l'Éducation populaire et la Vie associative, notre groupe s'implique fortement sur ces questions.

Au précédent mandat, notre groupe avait obtenu de réelles avancées sur la politique culturelle régionale vis-à-vis du rééquilibrage entre les territoires, les thématiques et les différentes typologies d'acteurs culturels.

Culture : quelles avancées depuis 2010 ?

L'inscription du Bassin Minier au Patrimoine mondial de l'Humanité en juin 2012 au titre du paysage culturel évolutif : idée folle de Jean-François Caron qui permet aujourd'hui de redonner fierté et reconnaissance aux habitants de ce territoire. La première conférence citoyenne

sur la Culture dans le cadre de Béthune, capitale régionale de la culture en 2011, sous l'impulsion de Myriam Cau.

Arts de jardins en sol mineur, porté par Marielle Cuvelier qui vise à mobiliser les habitants situés le long du cheminement entre le Louvre-Lens et le site du 11-19.

Mineurs du Monde, porté par Jean-François Caron pour fédérer les bassins miniers du monde, multiplier les échanges culturels, valoriser l'histoire minière, travailler à la conversion des territoires. La Refonte de l'appel à projets « Cultures et territoires » devenu « Cultures à pARTager ». L'enjeu est

d'avoir une politique de soutien aux territoires et aux populations les plus défavorisées, de réduire les inégalités par la culture.

A noter aussi la création d'un volet culturel dans les Fonds de Participation des Habitants et les Fonds Locaux d'Initiatives Pays.

Educ pop et vie associative

Notre groupe reste particulièrement vigilant au soutien de la vie associative en cette période de crise. Sur l'éducation populaire, 2013 sera l'année de la construction d'une politique régionale spécifique après une série d'auditions et la tenue d'un forum ouvert en juin.

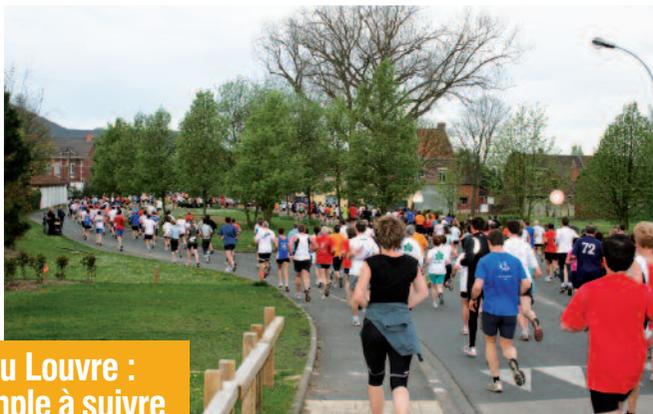
SPORTS

L'ambition d'une autre vision du sport

Les priorités de notre groupe en matière de politique sportive sont de ne plus accompagner certains sports par nature anti-écolo (sports motorisés, golf, tir) ; donner la priorité au sport amateur plutôt que professionnel ; veiller à une plus grande équité territoriale.

En réclamant la construction d'un Schéma régional des sports élaboré avec les acteurs du milieu sportif des territoires, nous espérons une vision plus stratégique et concertée de cette politique sportive. Notre groupe est extrêmement vigilant quant aux financements des équipements sportifs : oui à la mise en sécurité des équipements existants ; non aux nouveaux projets démesurés ! D'où l'intervention pour que la modernisation du stade Bollaert se fasse dans la sobriété et en préservant l'esprit populaire de ce lieu emblématique.

Encourager le sport amateur, les événements du type « Route du Louvre » plutôt que les compétitions professionnelles ou les primes individuelles aux sportifs, telle est notre ligne. Pour que le sport soit un plaisir avant d'être un exploit, qu'il soit pour tous avant d'être pour quelques-uns.



Route du Louvre : un exemple à suivre

© Christine STEVENARD

SOLIDARITÉ ET CITOYENNETÉ

Nord-Pas de Calais **terre d'accueil**

Majdouline Sbaï, vice-présidente, anime la politique Citoyenneté dans un contexte régional de forte précarisation des migrants dans les jungles du Calais depuis la fermeture de Sangatte (2002) et de difficultés d'intégration des populations Roms depuis la guerre de Bosnie (1990) et l'élargissement de l'UE (2007).

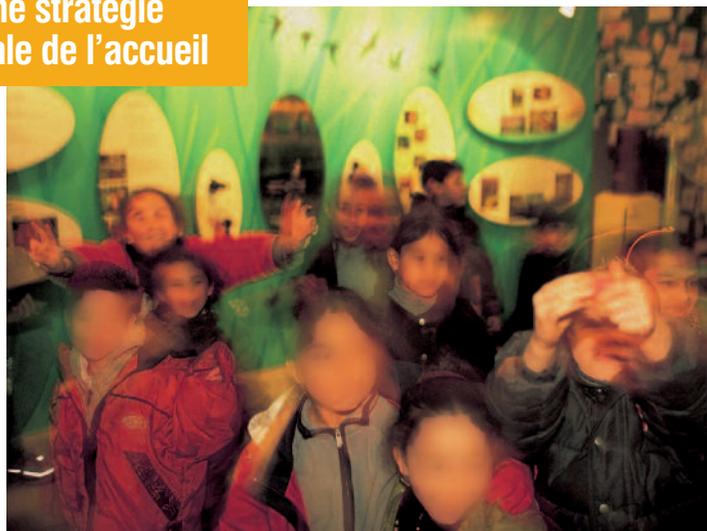
Depuis 2010, nous avons été particulièrement attentifs à la situation extrêmement difficile des Roms. Nous avons ainsi soutenu le collectif « Fraternité Roms Bassin Minier » et le « Collectif Solidarité Roms et Gens du voyage » de la métropole lilloise à travailler ensemble avec l'URIOPSS pour une meilleure formation des bénévoles, l'accès aux droits avec l'ouverture d'un site internet, <http://www.droitsdesroms.org> et la sensibilisation. Nous échangeons également avec les intervenants sanitaires et sociaux et demandons à l'Etat la mise en place d'un espace de dialogue régional permanent réunissant les collectivités, les opérateurs, les associations bénévoles et professionnelles et les Roms. Une conférence régionale est nécessaire pour créer les conditions de l'élaboration conjointe de solutions dignes pour l'accueil de ces citoyens européens démunis.

La Région soutient depuis longtemps les associations investies auprès des migrants sur le littoral. Nous soutenons la mise en réseau des associations et des élus hospitaliers pour un accueil digne des migrants : en appuyant la Plateforme service migrants qui regroupe depuis 2012 toutes les associations investies auprès des migrants et en aidant l'association du Réseau des élus hospitaliers. En outre, le 14 février

2013, la Région s'est engagée à une large majorité pour la renégociation du Traité du Touquet et la création d'un fonds de soutien à l'accueil des populations migrantes. Il sera géré par l'association des élus hospitaliers et abondé par les conseils généraux. Ce fonds répond à l'urgence dans l'attente d'un dispositif plus pérenne qui sera mis en place grâce à la concertation régionale en cours. Nous continuerons ce travail de fond pour aboutir à une stratégie régionale de l'accueil.

Enfin, notre groupe soutient la mise en place d'une campagne d'information à destination des lycéens sans papiers, en lien avec les associations pour la prochaine rentrée scolaire 2013.

Pour une stratégie régionale de l'accueil



MOBILITÉ À L'INTERNATIONAL

Cap sur le monde !

Plus de 4 000 jeunes partent chaque année étudier, travailler ou s'engager dans un projet de solidarité internationale avec le soutien de la Région. Pour faciliter l'accès à ces aides, Majdouline Sbaï a porté la création de « Cap sur le monde », une plateforme unique qui regroupe sur un site internet toutes les aides régionales et se traduit par un forum annuel pour la mobilité. Lors du premier forum, plus de 1 500 jeunes - lycéens, apprentis, étudiants, jeunes en insertion ou actifs - sont venus s'informer et échanger avec des jeunes de retour de mobilité. En 2013 et 2014, nous renforcerons cette plateforme en veillant à favoriser l'accès à la mobilité internationale des jeunes ayant le moins d'opportunité. Nous voulons aussi créer une communauté de jeunes mobiles pour favoriser l'échange direct entre jeunes. Et nous travaillerons avec les autres collectivités via la plateforme des collectivités engagées à l'international. Rendez-vous donc sur capsurlemonde.nordpasdecalsais.fr et le 16 novembre 2013 pour le prochain forum régional !

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Création de la plateforme des collectivités

Dès 1988, la Région s'est engagée dans la coopération décentralisée avec la Région de Saint-Louis au Sénégal. Elle a progressivement développé son action à l'international en soutenant la démocratisation aux côtés de la Silésie (Pologne) et de la Région de Kayes (Mali). L'ouverture au monde et la solidarité internationale sont depuis toujours au cœur de notre projet régional.

Notre responsabilité politique est de faire reculer la pauvreté au profit d'une richesse sobre, partagée et garantie au moyen d'un développement durable et solidaire. Pour cela, Majdouline Sbaï a animé en 2011 un cycle de rencontres territoriales qui a réuni tous les acteurs de la coopération : associations,

collectivités, entreprises, universités. Nous avons réaffirmé notre devoir de solidarité et notre engagement international comme facteur de développement durable de notre région.

Cela a abouti à la création de la « Plateforme des collectivités du Nord-Pas de Calais engagées à l'international » le 16 septembre 2012, en présence de Pascal Canfin. Réunies autour de valeurs communes

pour le maintien de la paix, la solidarité et de développement durable partagé de nos territoires, les 18 collectivités portent ensemble un plaidoyer pour l'ouverture au monde de notre région. Son travail se décline en trois commissions : Bassin méditerranéen, Mobilité internationale des jeunes et Innovation et reconversion des territoires.

En écho à cette mise en réseau ici, un séminaire sur la décentralisation et la régionalisation avec nos huit Régions partenaires s'est tenu en décembre 2012. Il a ouvert des perspectives d'échange entre nos partenaires de coopération d'Allemagne, du Brésil, de Madagascar, du Mali, du Maroc, du Sénégal et de Pologne.

Pour un développement durable partagé de nos territoires

MOTIONS

Réaffirmer nos valeurs

Faire de la politique, c'est construire des politiques publiques bien sûr, mais aussi réaffirmer des valeurs, adopter une posture éthique forte sur des sujets emblématiques.

En tant que groupe politique, nous avons la possibilité de présenter des motions en séance plénière du Conseil régional. Celles-ci sont débattues par les 113 conseillers régionaux, parfois amendées puis soumises au vote. En trois ans de mandat, notre groupe a présenté 16 motions. Une seule a été rejetée.

Une région accueillante et solidaire

Dans une région ouverte sur le monde et faite de métissages, notre groupe n'a pas cessé de dénoncer les dérives xénophobes de la présidence Sarkozy. Accueil des migrants, intégration des Roms, régularisation des lycéens sans papiers, nous avons poussé l'ensemble des groupes politiques à se positionner à plusieurs reprises sur ces sujets. Avec succès!

Concernant les lycéens sans papiers, nous avons initié un groupe de travail EELV - PS - Front de gauche qui a abouti à une journée de formation d'élus régionaux volontaires et à la constitution d'un réseau d'élus en soutien aux associations.

La victoire de François Hollande n'ayant pas été suivie d'effets, notre groupe poursuit son engagement. En juillet 2012, trois mois après l'élection présidentielle, le Conseil régional votait à notre initiative une motion interpellant le Président de la République pour « garantir dès la rentrée prochaine qu'aucun élève scolarisé ne soit menacé par une expulsion ».

Energie : une Région en transition

En avril 2011, quelques jours après l'accident nucléaire de Fukushima au Japon, notre Région devenait une des premières en France à se positionner

pour une transition énergétique, pour une sortie progressive du nucléaire et des énergies fossiles et contre l'exploration et l'exploitation des gaz de schistes : « L'indispensable transition énergétique doit nous conduire vers un monde dans lequel la satisfaction de nos besoins en énergie ne dépende plus du nucléaire et des énergies fossiles. »

**Avril 2011 :
le Conseil régional
vote la sortie du nucléaire**

Cette motion, votée par Europe Ecologie Les Verts, le Parti socialiste et le Parti de Gauche, a permis de renforcer l'action d'Emmanuel Cau en ce sens (cf. page 10).

Côté militantisme, nos élus ne sont pas les derniers à se mobiliser quand des trains de déchets nucléaires traversent la région!

Langues régionales : rendez-vous manqué

Présentée à l'occasion de la séance plénière d'octobre 2011, la motion « Agir en faveur des langues régionales » déposée par notre groupe a fait l'objet d'une longue discussion en séance. Elle a été soutenue par EELV, le Front de gauche, quelques élus socialistes et quelques élus de droite. Cela n'a pas suffi à la faire adopter.

On pouvait y lire : « Le Nord Pas-de-Calais, terre de migrations et de brassages, est pour son patrimoine immatériel et sa diversité culturelle riche de ses langues régionales - picard et flamand occidental - ainsi que des langues issues des différentes vagues d'immigrations : berbère, polonais, arabe. »

Si l'opposition des trois élus MRC (chevènementistes) était attendue, nous avons été surpris de voir l'immense majorité du groupe socialiste s'associer à une prise de position extrêmement jacobine, en contradiction avec les propositions de lois déposées par leur groupe au Sénat, avec la position de l'Association des Régions de France, et avec l'engagement 56 du candidat François Hollande : « Je ferai ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. »

Heureusement, le Président de la République a réaffirmé sa volonté d'avancer sur le sujet. Dont actes?

Depuis mars 2010 : 15 motions votées, une seule rejetée

Avril 2010
Avenir de la raffinerie des Flandres du groupe Total.

Avril 2010
Dotation globale de fonctionnement.

Septembre 2010
Surenchère xénophobe du discours de Grenoble.

Décembre 2010
Politique gouvernementale de suspicion vis-à-vis des étudiants étrangers.

Février 2011
Réduction des moyens de l'éducation nationale.

Avril 2011
Transition énergétique du Nord-Pas de Calais.

Mai 2011
Droit à la santé pour tous.

Juin 2011
Paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens.

Octobre 2011
Langues régionales (rejetée).

Octobre 2011
Soutien aux élèves sans papiers.

Novembre 2011
IDEX (Enseignement supérieur).

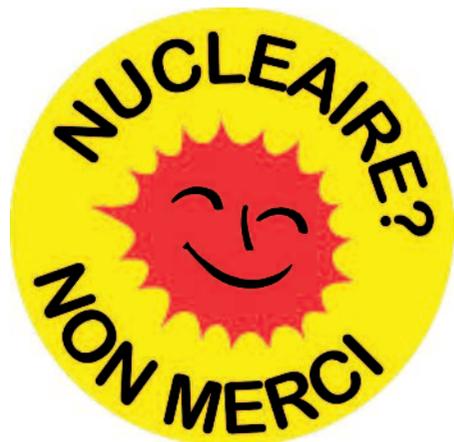
Février 2012
Lutte contre l'homophobie.

Février 2012
Casse des lycées organisée par le rectorat.

Juillet 2012
Arrêt des expulsions d'élèves sans papiers.

Octobre 2012
Répartition des moyens attribués aux Régions sur la recherche et l'enseignement supérieur.

Février 2013
Fonds européens (Régions en transition, Fonds européen d'aide aux démunis, PAC).



LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Vaincre l'homophobie

Alors que le mariage pour tous fait l'actualité, les élus régionaux poursuivent leur travail de long terme de lutte contre l'homophobie dont sont victimes les personnes LGBT.

A l'issue d'un travail de coconstruction avec les associations concernées, notamment SOS Homophobie, notre groupe a déposé une motion en février 2012 en séance plénière. Elle a été très largement adoptée.

On y lit notamment : « Le Conseil régional reconnaît la responsabilité sociale face à des constats de souffrance et de stigmatisation qui ne relèvent pas que de la sphère privée. » Les violences et les discriminations subies par certains citoyens sont inacceptables et provoquent un mal-être qui appauvrit toute la société.

Ce texte engage la Région à poursuivre son soutien aux associations LGBT, à développer des projets de sensibilisation, à poursuivre son engagement interne (alignement des congés parentaux, lutte contre les stéréotypes, etc.) et à promouvoir la lutte contre l'homophobie et la transphobie dans les lycées et CFA chaque 17 mai. Sur ce dernier point, notre groupe milite pour qu'une grande campagne d'affichage soit déployée dans les établissements scolaires de la région.

Enfin, notre groupe poursuit son engagement militant. Nous étions présents à toutes les manifestations régionales en faveur de l'égalité des droits aux côtés des

associations. Le 10 novembre 2012, Sandrine Rousseau et Majdouline Sbaï, toutes deux vice-présidentes du Conseil régional, se passaient symboliquement la bague au doigt pour rappeler l'engagement des écologistes et l'impatience des élus à célébrer ces mariages comme les autres.



EXTRÊME-DROITE

VIGILANCE Front national

Le Front national comptait 18 élus au Conseil régional Nord-Pas de Calais en mars 2010, sous la présidence de Marine Le Pen. Deux élus ont quitté le navire : Jean-Marc Maurice en a été exclu suite à sa condamnation en mai 2011 pour abus de biens sociaux et dissimulation d'activités ; Paul Lamoitier l'a quitté car en contradiction avec Marine Le Pen sur la stigmatisation du hallal. Précisons qu'il est le plus gros fournisseur de viande hallal de la région !

Absentéisme

Marine Le Pen jongle avec les mandats, les investitures et les interviews dans la presse. Autant dire que

son assiduité est très relative. Jean-François Caron, président de la commission « Transformation écologique et sociale de la région » ne l'a d'ailleurs jamais vue dans la seule commission où elle est inscrite. Il est vrai qu'en commission, les caméras laissent place aux délibérations, c'est moins attirant.

La litanie frontiste

A longueur de séances plénières et de commissions permanentes, les élus du Front national ressassent les mêmes discours xénophobes et réactionnaires. « Si les pêcheurs de la Côte d'Opale ont des difficultés, c'est à cause des pêcheurs étrangers qui pillent notre

poisson ! », « Si les Français sont malades, c'est à cause des étrangers sans papiers vecteurs de maladies ! », etc. Face à ces propos, et notamment en réponse aux motions déposées par le groupe Front national, notre groupe a choisi de voter systématiquement contre. Nous refusons de cautionner de quelque façon que ce soit les idées ou initiatives du FN.

Un site ressources

S'opposer à l'interne de l'institution est nécessaire, mais pas suffisant. Nous avons donc choisi d'engager un travail de fond sur l'extrême-droite en région mais aussi en France, en Europe. C'est l'objet du site internet

antifn.eelv.fr que nous avons initié. Nous souhaitons bien sûr être rejoints par d'autres régions dans cette démarche. L'idée est de rendre accessible à tous les militants des grilles d'analyse, des exemples, des argumentaires pour combattre au mieux les idées du Front national, mais aussi des identitaires. Une plateforme nationale écologiste se dessine actuellement, et vous êtes toutes et tous les bienvenus pour y participer. Face au FN, l'écologie politique est aujourd'hui la meilleure alternative !

The screenshot shows a website with a green header and a navigation menu. The main content area features several articles:

- À LA UNE**: "SECOND TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES : QUELLES ÉVOLUTIONS ?" with a sub-headline "En attendant une analyse plus complète, voici un tableau synthétique de l'évolution entre premier et second tour dans les circonscriptions où l'extrême-droite était présente (Front national et Ligue du Sud)..."
- QUAND LAURENT OZON REFAIT SURFACE**: "Ce 16 mai 2012, Laurent Ozon a adressé une lettre à un grand nombre de maires de France, informant de la création d'un nouveau mouvement politique qui prône le localisme. Lire la suite"
- REVUE DE PRESSE**: A section with several small article thumbnails and titles.
- SUR CE SITE**: A small section at the bottom right.

INSTITUTIONS

Quel AVENIR pour la région ?

Les domaines d'intervention du Conseil régional, son financement, ses partenaires... tout ce qui fait le socle institutionnel des politiques publiques que nous construisons chaque jour est aujourd'hui sujet à discussions. 2013 s'annonce donc comme une année cruciale pour l'avenir de la région.

Notre région subit de plein fouet la crise sociale (licenciements, précarisation des salariés, etc.) qui s'ajoute à une crise écologique héritée d'une longue histoire industrielle. Le besoin d'action publique est donc important. Mais dans une région aux enjeux innombrables, l'argent public se fait rare et les contraintes budgétaires pèsent lourdement sur les ambitions.

Décentralisation : vers un acte manqué ?

Si les écologistes se réjouissaient de la préparation par le gouvernement d'un acte III de la décentralisation, le projet de loi actuel a de quoi décevoir. Pourtant, les Régions ont fait leurs preuves au cours du processus de décentralisation de 1982 à 2010. Réponses aux enjeux économiques et sociaux, aménagement du territoire, préservation de l'environnement, mobilités : la Région est bien l'échelon d'administration pertinent pour mettre en cohérence les dynamiques de territoires.

Avec des compétences renforcées, les Régions pourraient jouer pleinement leur rôle au niveau européen (gestion directe des fonds structurels, investissement des Eurorégions...) et être garantes de la dynamique entre les Métropoles et les territoires ruraux.

Une de nos revendications est notamment de rendre le SRADDT opposable. Aujourd'hui, ce Schéma régional (cf. page 5) n'est pas contraignant. S'il le devenait, nous aurions là un outil puissant de transformation des territoires.

Finances : pour l'autonomie responsable

Mais de nouvelles compétences n'auraient aucun sens sans nouveaux moyens. Les précédentes délégations de compétences n'ont pas été accompagnées des moyens nécessaires.

La suppression de la taxe professionnelle a enlevé le peu d'autonomie fiscale des Régions. Une réforme est donc

Pour une Europe des Régions



Le Conseil régional aux couleurs de l'Europe

© Dominique BOKALD (Région Nord-Pas de Calais)

nécessaire pour trouver des nouvelles ressources. Les écologistes prônent l'organisation de transferts de souveraineté financière et fiscale au profit des Régions.

Une des priorités est de refonder les impôts locaux, notamment pour lutter contre l'étalement urbain, promouvoir les comportements écologiques, lutter contre la pollution et favoriser l'égalité territoriale. Par exemple, les écologistes proposent l'établissement d'une fiscalité locale spécifique afin d'empêcher que les terrains agricoles ou non constructibles puissent être l'objet de spéculation.

Dans cette optique, nous militons pour la mise en place d'une péréquation interrégionale inspirée du modèle allemand : à l'image du Nord-Pas de Calais, les Régions qui ont le plus de difficultés sont celles qui ont aujourd'hui le moins de marges de manœuvre budgétaires. C'est tout l'enjeu de l'égalité des territoires.

Nord-Pas de Calais, Région en transition ?

A côté de ces incertitudes, une bonne nouvelle est arrivée en ce début d'année. A l'occasion de la négociation du budget de l'Union européenne pour 2014-2020, la création des « Régions en transition » semble se confirmer. Dix Régions françaises sont concernées, dont le Nord-Pas de Calais. Elles bénéficieront davantage des fonds européens si les négociations européennes et nationales au titre de la répartition aboutissent. Nous restons donc vigilants, comme l'atteste la motion votée le 15 février 2013 par le Conseil régional à notre initiative. Pour la période qui s'achève, la Région obtenait un milliard d'euros par an au titre de la politique cohésion.

ÇA BOUGE À L'ARF

Toutes les régions de France disposent aujourd'hui des mêmes indicateurs alternatifs au PIB. Avec « La [R]évolution des indicateurs », Myriam Cau a piloté l'engagement de l'Association des Régions de France (ARF) sur cette question au sein de la commission Développement Durable. De même, la toute récente contribution de l'ARF à la future loi logement-urbanisme de Cécile Duflot qui valorise la « méthode Nord-Pas de Calais » et préconise des Directives Régionales d'Aménagement opposables, plus de droits citoyens en amont des consultations et l'introduction de la biodiversité dans les documents d'urbanisme.